



AVIS DE DEPOT

Numéro à rappeler : DP 86058 23
X0008

Le Maire de la Ville de LA CHAPELLE-MOULIERE, certifie avoir reçu un dossier

Concernant :	Déclaration Préalable
déposé le :	23/02/2023
Par :	Monsieur Alain COUILBAUD
concernant les travaux sis l'adresse suivante :	BOIS DES SAUSAIS
Cadastré :	A0657
Projet :	Bois en bordure de route, chemin de l'Écotière, coupe de 12 arbres non rase. Il restera 50 cm de bois sur pied pour maintenir et protéger le talus
Surface de plancher :	m²

LA CHAPELLE-MOULIERE, le 23 février 2023

Le Maire, Kevin GOMEZ

